

## Observations du public du 17/06/2022

N°	Date	Observation
1	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique arrêté préfectoral n° 16939 relative à une demande d'autorisation environnementale pour la société Monaco Logistique sur la commune de Carros</p> <p>Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes,</p> <p>Concerne : Enquête publique suite à l'arrêté préfectoral n° 16939 relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société MONACO LOGISTIQUE pour l'exploitation d'une installation de stockage de produit dangereux et non dangereux située 1ère avenue/4ème avenue à Carros</p> <p>Dans le cadre de l'enquête publique susmentionnée, je m'oppose fermement à l'augmentation de la capacité de stockage de produit dangereux sur le site de Carros qui aurait pour incidence une classification SEVESO seuil haut.</p> <p>Les risques humains et environnementaux sont trop importants pour :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. les salariés de la ZI de Carros</li><li>2. la population de Carros et en particulier celle du quartier Les Plans (proximité immédiate 200m)</li><li>3. le refuge pour animaux (300m)</li><li>4. nos enfants, en effet des structures d'accueil construites en 2021 (école/crèche sont à proximité 1km) de la zone d'entrepôt.</li><li>5. la biodiversité qui nous entoure</li></ol> <p>En tant que citoyens, élus, nous devons nous interroger sur la nécessité d'une telle autorisation de stockage de produit dangereux aux vues des risques pour la population locale et la biodiversité.</p> <p>Aucune information de la population n'a été faite, il a fallu attendre le vote du conseil municipal de Carros le 14 juin 2022 pour être alerté.</p> <p>Somme nous toujours dans l'obligation de prendre des risques, de mettre en danger des populations au nom du profit ?</p> <p>Pourquoi le principe de précaution n'est pas le mot d'ordre ?</p> <p>N'avons nous pas tirés les leçons des précédents incidents d'AZF à Toulouse et de Lubrizol à Rouen ?</p> <p>Veuillez agréer, Monsieur le préfet l'expression de toute ma considération.</p> <p>Xavier ROBINET</p>
2	17/06/22	<p>Objet : Monaco logistique</p> <p>Bonjour,</p> <p>je souhaite vous faire part de mon opposition à l'installation de l'entrepôt Monaco logistique, sur la commune de Carros, habitant sur Carros les plans, je m'oppose catégoriquement à cette installation plus que risquée pour l'environnement ainsi pour que le bien de la commune.</p> <p>Il y'a beaucoup trop de risques!!</p> <p>Le 14 juin 2022, le conseil municipal de Carros a voté pour cette modification à la majorité!!</p>

		<p>Aucune information de la population ni d'affichage à la mairie n'a été fait auparavant bien que l'enquête publique soit ouverte depuis le 19 mai !</p> <p>Le risque principal associé à cet entrepôt est le risque incendie pouvant être à l'origine de flux thermiques et de fumées toxiques. De plus, cet entrepôt implanté en zone inondable d'où un risque d'inondation, de pollution du sol et du sous-sol liées à des pollutions accidentelles qui surviendraient sur le site.</p> <p>Les rejets accidentels peuvent survenir en cas d'émissions accidentelles de fluides (perte d'étanchéité des équipements) et il existe des risques d'émissions accidentelles de fluide frigorigène.</p> <p>D'autre part, la commune de Carros est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses lié aux axes routiers que sont la M901, M6202bis et les avenues à proximité immédiate du site. Compte tenu de la proximité de ces routes par rapport au site, il existe un risque TMD par voie routière vis-à-vis des installations.</p> <p>En 2001, l'explosion de l'usine toulousaine AZF causait 31 morts et 2 500 blessés. Depuis, on a décompté six accidents majeurs et de nombreux incidents sur des sites Seveso et ce nombre va en augmentant.</p> <p>Je vous demande donc svp pour le bien de tous de ne pas accepter l'implantation de cet entrepôt.</p> <p>Je vous remercie par avance Mme astri Manon</p>
<b>3</b>	<b>17/06/22</b>	<p>Objet : Projet d'implantation d'un entrepôt Monaco logistique</p> <p>Bonjour,</p> <p>je souhaite vous faire part de mon opposition à l'installation de l'entrepôt Monaco logistique, sur la commune de Carros, ayant un atelier de couture sur Carros les plans, je m'oppose catégoriquement à cette installation plus que risquée pour l'environnement ainsi pour que le bien de la commune.</p> <p>Il y'a beaucoup trop de risques!!</p> <p>Le 14 juin 2022, le conseil municipal de Carros a voté pour cette modification à la majorité!!</p> <p>Aucune information de la population ni d'affichage à la mairie n'a été fait auparavant bien que l'enquête publique soit ouverte depuis le 19 mai !</p> <p>Le risque principal associé à cet entrepôt est le risque incendie pouvant être à l'origine de flux thermiques et de fumées toxiques. De plus, cet entrepôt implanté en zone inondable d'où un risque d'inondation, de pollution du sol et du sous-sol liées à des pollutions accidentelles qui surviendraient sur le site.</p> <p>Les rejets accidentels peuvent survenir en cas d'émissions accidentelles de fluides (perte d'étanchéité des équipements) et il existe des risques d'émissions accidentelles de fluide frigorigène.</p> <p>D'autre part, la commune de Carros est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses lié aux axes routiers que sont la M901, M6202bis et les avenues à proximité immédiate du site. Compte tenu de la proximité de ces routes par rapport au site, il existe un risque TMD par voie routière vis-à-vis des installations.</p> <p>En 2001, l'explosion de l'usine toulousaine AZF causait 31 morts et 2 500 blessés. Depuis, on a décompté six accidents majeurs et de nombreux incidents sur des sites Seveso et ce nombre va en augmentant.</p> <p>Je vous demande donc svp pour le bien de tous de ne pas accepter l'implantation de cet entrepôt.</p> <p>Je vous remercie par avance Société Petit koala Couture .</p>
<b>4</b>	<b>17/06/22</b>	<p>Objet : Enquête</p> <p>Bonjour,</p>

		<p>je souhaite vous faire part de mon opposition à l'installation de l'entrepôt Monaco logistique, sur la commune de Carros, habitant sur Carros les plans, étant maman et assistante maternelle je m'oppose catégoriquement à cette installation plus que risquée pour l'environnement ainsi pour que le bien de la commune.</p> <p>Il y'a beaucoup trop de risques!!</p> <p>Le 14 juin 2022, le conseil municipal de Carros a voté pour cette modification à la majorité!!</p> <p>Aucune information de la population ni d'affichage à la mairie n'a été fait auparavant bien que l'enquête publique soit ouverte depuis le 19 mai !</p> <p>Le risque principal associé à cet entrepôt est le risque incendie pouvant être à l'origine de flux thermiques et de fumées toxiques. De plus, cet entrepôt implanté en zone inondable d'où un risque d'inondation, de pollution du sol et du sous-sol liées à des pollutions accidentelles qui surviendraient sur le site.</p> <p>Les rejets accidentels peuvent survenir en cas d'émissions accidentelles de fluides (perte d'étanchéité des équipements) et il existe des risques d'émissions accidentelles de fluide frigorigène.</p> <p>D'autre part, la commune de Carros est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses lié aux axes routiers que sont la M901, M6202bis et les avenues à proximité immédiate du site. Compte tenu de la proximité de ces routes par rapport au site, il existe un risque TMD par voie routière vis-à-vis des installations.</p> <p>En 2001, l'explosion de l'usine toulousaine AZF causait 31 morts et 2 500 blessés. Depuis, on a décompté six accidents majeurs et de nombreux incidents sur des sites Seveso et ce nombre va en augmentant.</p> <p>Je vous demande donc svp pour le bien de tous de ne pas accepter l'implantation de cet entrepôt.</p> <p>Je vous remercie par avance Mme bellini Aurélie</p>
5	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique</p> <p>Bonjour,</p> <p>je souhaite vous faire part de mon opposition à l'installation de l'entrepôt Monaco logistique, sur la commune de Carros, habitant sur Carros les plans, je m'oppose catégoriquement à cette installation plus que risquée pour l'environnement ainsi pour que le bien de la commune.</p> <p>Il y'a beaucoup trop de risques!!</p> <p>Le 14 juin 2022, le conseil municipal de Carros a voté pour cette modification à la majorité!!</p> <p>Aucune information de la population ni d'affichage à la mairie n'a été fait auparavant bien que l'enquête publique soit ouverte depuis le 19 mai !</p> <p>Le risque principal associé à cet entrepôt est le risque incendie pouvant être à l'origine de flux thermiques et de fumées toxiques. De plus, cet entrepôt implanté en zone inondable d'où un risque d'inondation, de pollution du sol et du sous-sol liées à des pollutions accidentelles qui surviendraient sur le site.</p> <p>Les rejets accidentels peuvent survenir en cas d'émissions accidentelles de fluides (perte d'étanchéité des équipements) et il existe des risques d'émissions accidentelles de fluide frigorigène.</p> <p>D'autre part, la commune de Carros est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses lié aux axes routiers que sont la M901, M6202bis et les avenues à proximité immédiate du site. Compte tenu de la proximité de ces routes par rapport au site, il existe un risque TMD par voie routière vis-à-vis des installations.</p> <p>En 2001, l'explosion de l'usine toulousaine AZF causait 31 morts et 2 500 blessés. Depuis, on a décompté six accidents majeurs et de nombreux incidents sur des sites Seveso et ce nombre va en augmentant.</p> <p>Je vous demande donc svp pour le bien de tous de ne pas accepter l'implantation de cet entrepôt.</p>

		<p>Je vous remercie par avance M Puccio Michaël</p>
6	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique</p> <p>Bonjour,</p> <p>je souhaite vous faire part de mon opposition à l'installation de l'entrepôt Monaco logistique, sur la commune de Carros, habitant sur Carros les plans, je m'oppose catégoriquement à cette installation plus que risquée pour l'environnement ainsi pour que le bien de la commune.</p> <p>Il y'a beaucoup trop de risques!!</p> <p>Le 14 juin 2022, le conseil municipal de Carros a voté pour cette modification à la majorité!!</p> <p>Aucune information de la population ni d'affichage à la mairie n'a été fait auparavant bien que l'enquête publique soit ouverte depuis le 19 mai !</p> <p>Le risque principal associé à cet entrepôt est le risque incendie pouvant être à l'origine de flux thermiques et de fumées toxiques. De plus, cet entrepôt implanté en zone inondable d'où un risque d'inondation, de pollution du sol et du sous-sol liées à des pollutions accidentelles qui surviendraient sur le site.</p> <p>Les rejets accidentels peuvent survenir en cas d'émissions accidentelles de fluides (perte d'étanchéité des équipements) et il existe des risques d'émissions accidentelles de fluide frigorigène.</p> <p>D'autre part, la commune de Carros est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses lié aux axes routiers que sont la M901, M6202bis et les avenues à proximité immédiate du site. Compte tenu de la proximité de ces routes par rapport au site, il existe un risque TMD par voie routière vis-à-vis des installations.</p> <p>En 2001, l'explosion de l'usine toulousaine AZF causait 31 morts et 2 500 blessés. Depuis, on a décompté six accidents majeurs et de nombreux incidents sur des sites Seveso et ce nombre va en augmentant.</p> <p>Je vous demande donc svp pour le bien de tous de ne pas accepter l'implantation de cet entrepôt.</p> <p>Je vous remercie par avance Mme bellini aurélie</p>
7	17/06/22	<p>Objet : enquête publique Monaco Logistique Carros</p> <p>Bonjour,</p> <p>En juillet 2017, l'incendie de forêt de Carros a montré la difficulté d'évacuation de la zone industrielle dans laquelle est implantée Monaco Logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre très important de salariés de la zone cherchant à évacuer les lieux (plus de 750 entreprises sans compter la zone artisanale)</li> <li>- Nombre d'accès pour l'évacuation</li> <li>- Pont de la Manda bouché</li> <li>- RM202 et 202 bis saturées</li> </ul> <p>...qui ont empêché les pompiers d'arriver sur les lieux.</p> <p>Les infrastructures routières n'ont pas évolué depuis. C'est donc ce qui se reproduira en cas d'incendie sur le lieu de stockage.</p>

		<p>D'autre part le contexte climatique de 2017, la pression atmosphérique notamment a fait que la chaleur de cet incendie était extrême (rapport des pompiers). Le réchauffement climatique prévisible pour les années à venir risque d'accroître ce phénomène. Comment réagiront les produits stockés dans ce cas ?? Qu'en serait-il de la toxicité de ces produits stockés ?</p> <p>En cas de dégagement toxiques toutes les entreprises n'ont pas des bâtiments hermétiques ... devront-elles à leur frais modifier leur structures ? (c'est ce qui était demandé au voisinage de Primagaz)</p> <p>Devront elles se confiner ? en sachant que confiner de nombreuses personnes (dans des espaces de confinement souvent restreints) provoque rapidement des malaises dus au manque d'oxygène.</p> <p>Même si techniquement des garanties semblent données pour éviter un incendie celui-ci reste possible et mettrait alors trop de personnes en danger.</p> <p>Entreposer des telles substances dans une zone industrielle aussi importante et dans un environnement urbain dense et en forte progression est une aberration.</p> <p>Je demande donc l'interdiction de stocker de telles matières sur cette zone.</p> <p>Colette Legrand</p>
8	17/06/22	<p>Objet : enquête publique Monaco Logistique sur la zone industrielle de CARROS CONTRE</p> <p>Dans le contexte actuel et compte tenu des évènements déjà survenus sur notre commune (incendie en 2017, manque de fluidité des voitures qui perdurent, bouchons en permanence, proximité des habitations, .....), il n'est pas question que nous acceptions l'extension de l'entreprise MONACO LOGISTIQUE.</p> <p>Cette entreprise se trouve à 220 m des habitations carrossoises, nous avons après une très longue procédure, stoppé la société PRIMAGAZ ; et ce n'est pas pour retrouver deux ans après une nouvelle société de même dangerosité.</p> <p>Je suis CONTRE comme M. MEDDI GHRIS conseiller municipal de Carros et tous mes collègues de l'opposition,</p> <p>ESTELLE BORNE</p>
9	17/06/22	<p>Objet : enquete publique demande ceveso monaco logistique OPPOSITION</p> <p>Bonjour,</p> <p>Monaco logistique a fait une demande pour passer en régime SEVESO dans la zone industrielle de Carros 06510</p> <p>Je n'ai bien évidemment aucun conflit d'intérêt et aucune animosité envers cette entreprise. Ces remarques reposent sur le bien fondé d'une réflexion personnelle et sur le fait que j'habite à proximité de cette zone.</p> <p>Le seuil de ce SEVESO sera : HAUT</p> <p>Je m'oppose à cette possibilité en tant qu'habitant des plans de Carros pour plusieurs raisons :</p> <p>1/ nous avons récemment appris l'arrêt de l'activité de PRIMAGAZ qui était Seveso niveau plus faible. Cet arrêt fait suite justement à l'importance de l'urbanisation aux plans de Carros et au risque encouru enregistré sur 1 km autour de ce site</p>

		<p>2/la zone industrielle de Carros longe <b>le Var</b> qui lui même a son <b>embouchure très proche de la mer méditerranée</b>. Le risque n'est toujours qu'un risque cependant prendre ce risque proche des cours d'eau à l'heure ou l'eau devient plus rare est loin d'être une bonne idée</p> <p>3/<b>nappes phréatiques</b>. Carros est une zone géographique se situant sur de nombreuses nappes phréatiques, l'eau venant notamment des montagnes et des vallées, des sources sont aussi connues sur cette zone géographique. Pour les même raisons que celles situées précédemment il serait inopportun de pouvoir faire prendre un quelconque risque pour la potabilité de l'eau mais aussi pour cette ressource qu'il faut particulièrement préserver.</p> <p>4/Tremblements de terres : la zone de Carros est sur une zone sismique. A ce titre nous ne pouvons présager d'aucune activité sismique. Permettre à une entreprise de passer en régime SEVESO risque haut n'est pas compatible sur une zone sismique</p> <p>5/Habitations. Depuis 2013, la zone de Carros les plans à subit une très forte urbanisation (des centaines et centaines de nouvelles habitations) avec des immeubles qui poussent comme des champignons. Aussi la première habitation étant à 280 mètres et une école récemment édifiée à moins d'un kilomètre, ce risque ne peut être encouru ni pour le risque lui-même, ni pour d'éventuelles émanations cancérigènes. Une zone de forte urbanisation ne va pas avec la prise d'un tel risque.</p> <p>en résumé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PROCHE DU VAR</li> <li>- SUR DES NAPPES PHREATIQUES</li> <li>-ZONE SISMIQUE</li> <li>- PROXIMITE HABITATIONS en forte augmentation et école</li> <li>-FORTE URBANISATION</li> <li>-SANTE PUBLIQUE (voir le rapport de l'ARS)</li> </ul> <p>Pour toutes ces raisons il parait inopportun et trop risqué de permettre un régime SEVESO niveau haut dans la zone industrielle de Carros.</p> <p>Bien cordialement</p> <p>sandrine chauffourier</p>
10	17/06/22	<p>Objet : Ste Monaco Logistic Seveso Carros</p> <p>Bonjour Mme, MR Je vais faire cours dans ma demande J'étais à Rouen quand l'usine Lubrizol classe seveso a brûlé, à 15 km c'était infernal. Nous habitons à 2 km de Monaco logistic et une erreur humaine ou un défaut du matériel serait catastrophique</p> <p>Je ne suis donc pas du tout en accord avec l'obtention du permis d'extension de la Sté Monaco logistic Cordialement</p> <p>Philippe Poulle</p>
11	17/06/22	<p>Objet : contre Monaco logistique sur carros</p> <p>bonjour.</p> <p>Compte tenu des événements déjà survenus sur notre commune (incendie en 2017, bouchons en permanence, proximité des habitations, .....), il n'est pas question que nous acceptions l'extension de l'entreprise MONACO LOGISTIQUE.</p> <p>Cette entreprise se trouve à 220 m des habitations carrossoises ,après une très longue procédure,nous avons stoppé la société PRIMAGAZ ; et ce n'est pas pour retrouver deux ans après une nouvelle société de même dangerosité</p> <p>Je suis contre Patricia franzin</p>

12	17/06/22	<p>Objet : Non à l'exploitation de Monaco logistique enquête publique</p> <p>Bonjour Je vous écris afin de vous informer que ma famille et moi même sommes contre l'exploitation de l'agrandissement de l'exploitation de stockage de Monaco logistique à Carros</p> <p>Au vue du réchauffement climatique, de la tempête Alex qui nous a montré qu'une catastrophe est vite arrivée! La crèche de mon fils est à côté, nous ne sommes pas loin aussi et notre maison également</p> <p>Cordialement Gwladys Amstutz Fraioli</p>
13	17/06/22	<p>Objet : Refus</p> <p>Bonjour Habitante de la commune de Castagniers, je refuse l'installation des nouveaux produits chimiques dangereux de la société Monaco logistique Cordialement Mme Carine Cecchi</p>
14	17/06/22	<p>Objet : Refus d'installation de produits chimiques</p> <p>Bonjour J habite la commune de Castagniers et je refuse que l'entreprise monegasque de logistique entrepose d'autres produits chimiques toxiques sur la zone de Carros.</p> <p>Cordialement Véronique VIGON</p>
15	17/06/22	<p>Objet : REFUS D'INSTALLATION DE NOUVEAUX PRODUITS CHIMIQUES</p> <p>Messieurs,</p> <p>Je refuse l'installation de nouveaux produits chimiques sur la Zone Industrielle de Carros, ayant une résidence sur Castagniers.</p> <p>Merci de votre compréhension</p> <p>Cordialement JEAN-CLAUDE LAUGIER</p>
16	17/06/22	<p>Objet : Installation classée pour la protection de l'environnement &gt; Arrêté préfectoral n°16939 du 14/04/2022</p> <p>Bonjour,</p> <p>Citoyens Carrois vivant à l'année à Carros, <b>nous nous opposons fermement à l'installation de stockage de produits dangereux et reconnus CANCERIGENES</b> sur le site de CARROS de la société Monaco Logistique classant ainsi le site en SEVESO SEUIL HAUT !</p> <p><b>Il est inadmissible qu'aussi proche des habitations et écoles</b> les pouvoirs publics ayant pour responsabilité, entre autres, la protection des populations et l'anticipation des <b>risques menaçants des vies</b>, puissent ne serait ce qu'avoir l'idée</p>

		<p>d'accepter un tel danger dans un environnement fortement peuplée et tout proche.</p> <p>Nous vous demandons donc de refuser l'installation d'un tel stockage sur notre commune, n'endossant pas ainsi la future responsabilité d'une catastrophe mortelle.</p> <p><b>Carros est une commune à risque sismique important et à incendiée</b> pendant une grande partie de l'année.</p> <p><b>Avec le réchauffement climatique, le risque incendie est de plus en plus fort.</b> Pour preuves les arrêtés d'interdiction d'écobuage pris par la commune chaque année et la communication faite dans ce sens.</p> <p>On ne peut pas demander aux populations de ne pas écobuer une grande partie de l'année à cause des incendies et dans le même temps leur installer un entrepôt de produits hautement dangereux qui, si il brûle, causera des dégâts immédiats et morts sur les populations .</p> <p><b>Merci à nos pouvoirs publics d'avoir la mémoire longue et de ne pas reproduire les monstruosité du passé. Souvenons nous de AZF ; LUBRIZOL ...</b></p> <p>31 morts, 2500 blessés. Voici le bilan, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse le 21 Septembre 2001. C'est la plus grave catastrophe industrielle en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Plus récemment, le 26 septembre 2019, l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen a aussi contribué à réveiller les craintes en matière de risque industriel. Et des dizaines de questions restent sans réponses. Quels enseignements a-t-on tiré des drames du passé ? Comment la situation des zones à risques a-t-elle évolué ? Comment les riverains de ces sites ont-ils appris à cohabiter avec le risque majeur et pourquoi la plupart n'envisagent toujours pas de déménager ? Quels impacts sur leur santé physique et psychologique ?</p> <p><b>Merci.</b></p> <p><b>Cordialement,</b></p> <p><b>Madame MANEAU Isabelle</b>  <b>Monsieur LESCURE Jérôme</b>  <b>Madame QUIROGA Mercedes</b></p>
17	17/06/22	<p>Objet : Refus</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite donner mon avis sur l'enquête en cours  Je refuse qu'une telle chose se produise sur notre commune.  Il est primordial de conserver la santé et le bien être de tous.</p> <p>Cordialement  Mme tassart  –  Cordialement,</p> <p>Mlle Tassart Julia</p>
18	17/06/22	<p>Objet : CARROS</p> <p>Une zone d'activités ne doit générer aucune suspicion de. Nuisances quelconques.  En étendant votre activité de stockage de matières dangereuses en plein cœur de notre zone industrielle vous nous obligez à vivre dans la menace permanente d'une épée de Damoclès sur nos têtes. <b>NON À CETTE EXTENSION D'ACTIVITÉS.</b>  Dominique LANDUCCI</p>



19	17/06/22	<p>Objet : Monaco-Logistique</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je vous fais part par la présente de ma désapprobation de savoir que des produits dangereux seront susceptibles d'être stockés sur le site de Monaco-Logistique situé dans la zone industrielle de Carros.</p> <p>Il me semble inutile de vous rappeler que des habitations (dont la mienne) et une école (en l'occurrence celle de mes enfants) sont présentes dans un périmètre très proche (environ un kilomètre). Malheureusement des catastrophes de ce genre se sont déjà produites par le passé et je pense que le principe de précaution doit prévaloir avant tout.</p> <p>Vous vous doutez très bien que Monaco-Logistique trouvera aisément une solution de rechange en cas de refus des instances compétentes.</p> <p>La sécurité des concitoyens doit être placée au-dessus de tout autre intérêt !</p> <p>Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.</p> <p>M. Louis</p>
20	17/06/22	<p>Objet : Opposition implantation Monaco Logistique ZA de Carros</p> <p>Bonjour,</p> <p>Résidant sur la commune de Carros et proche de ZAC de Carros me voici très surpris d'apprendre que la société Monaco Logistique classé SEVESO Haut envisage de s'installer dans notre ZAC sachant que les risques sont énormes à cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du nombre très important de salariés travaillant sur la zone ch (plus de 750 entreprises sans compter la zone artisanale)</li> <li>- Nombre d'accès pour l'évacuation limité</li> <li>- Pont de la Manda bouché</li> <li>- RM202 et 202 bis saturées (Les infrastructures n'ont pas évolués depuis des années alors que la populations/constructions ont explosé dans la ville).</li> </ul> <p>D'autre part le contexte climatique de 2017, la pression atmosphérique notamment a fait que la chaleur de cet incendie était extrême (rapport des pompiers). Le réchauffement climatique prévisible pour les années à venir risque d'accroître ce phénomène. Comment réagiront les produits stockés dans ce cas ?? Qu'en serait-il de la toxicité de ces produits stockés ?</p> <p>En cas de dégagements toxiques toutes les entreprises n'ont pas des bâtiments hermétiques ... devront-elles à leurs frais modifier leurs structures ? (c'est ce qui était demandé au voisinage de Primagaz)</p> <p>Devront elles se confiner ? en sachant que confiner de nombreuses personnes (dans des espaces de confinement souvent restreints) provoque rapidement des malaises dus au manque d'oxygène.</p> <p>Même si techniquement des garanties semblent données pour éviter un incendie, celui-ci reste possible et mettrait alors trop de personnes en danger.</p> <p>Entreposer des telles substances dans une zone industrielle aussi importante et dans un environnement urbain si dense et en forte progression est une aberration.</p> <p>Enfin le précédent maire avait fait partir la société Primagaz (classé SEVESO Haut) et que notre nouveau maire n'a pas consulté la population à ce sujet et même a voulu le faire passé en "douce" lors du dernier conseil municipal de la ville.</p> <p>Je demande donc l'interdiction de stocker de telles matières sur cette zone.</p> <p>David MENDES</p>

21	17/06/22	<p>Objet : Logistique à Carros d'augmenter très significativement sa capacité de stockage de produits</p> <p>Mme mr Bonjour je suis un habitants de carros qui es contre ce projet de Logistique à Carros d'augmenter très significativement sa capacité de stockage de produits dangereux. Les élus de la majorité et le Maire ont voté POUR. En effet, le risque associé à ce stockage étant augmenté, l'entreprise sera alors classée <b>SEVESO seuil haut</b>.</p> <p>Après des années de concertation, de négociation et d'action pour faire partir PRIMAGAZ, nous nous opposons à ce que ce risque revienne sur notre Commune. Nous demandons à ce que le principe de précaution soit appliqué. Les premières habitations se situent à <b>220 m</b> de l'entrepôt, l'école Simone Veil et les 2 micro-crèches sont dans un rayon d'1 km. <b>Nous sommes tous concernés !</b> Un accident sur ce type d'installation peut produire des effets néfastes à 20 km à la ronde (Lubrizol, AZF) Mme koudri</p>
22	17/06/22	<p>Objet : CONTRE</p> <p>Bonjour</p> <p>Je me présente Corinne Palchetti Alonso résidant 58 Rue des Rosemarines 06510 Carros Les Plans, ayant mon entreprise à l'Espace Carros sur le début de ZI de Carros et en tant que Présidente de l' APE Les P'tits Artistes de l'école Guillonnet et faisant partie des RPE ODV Guillonnet.</p> <p>J'ai eu connaissance hier à ma grande surprise du projet de Monaco Logistique à Carros d'augmenter sa capacité de stockage de produits dangereux. Et qu'à priori les élus de la majorité et le Maire ont voté POUR... Aujourd'hui nous accusons déjà de nombreuses nuisances olfactives de bitume et d'autres usines de la ZI provoquant, de plus en plus fréquemment, des crises d'asthme que se soit de ma fille et moi même.</p> <p>Les premières habitations sont proches de l'entrepôt, l'école Simone Veil, Rosemarines et Guillonnet où nos enfants grandissent, 2 micro-crèches sont dans un rayon d'1 km.</p> <p>Nous sommes totalement opposés à ce que ce risque soit sur notre Commune en + des nuisances actuelles que nous combattions déjà !</p> <p>Je vous remercie d'avance pour la lecture de mon mail et de sa prise en compte pour l'opposition à ce projet de l'entreprise Monaco logistique</p> <p><b>Corinne Palchetti Alonso</b></p>
23	17/06/22	<p>Objet : Stockage de produits dangereux par la Sté Monaco logistique dans Z.I. de Carros.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Après avoir pris connaissance du projet de la Sté Monaco logistique visant à augmenter le stockage de produits dangereux dans ses installations situées dans la zone industrielle de Carros, nous tenons à faire savoir, en tant qu'habitants de la commune de Carros, que nous sommes contre ce projet.</p> <p>M. Maurice BARANI Mme Colette BARANI</p>
24	17/06/22	<p>Objet : Seveso seuil haut Carros</p> <p>Bonjour,</p>

		<p>En tant que scientifique, docteur en chimie et science des matériaux, travaillant au centre de recherche de SBM Offshore de la ZI de Carros - Le Broc je suis très surpris de constater qu'un nouveau classement Seveso seuil haut soit accepté avec Monaco Logistique. J'habite aussi au plans de Carros. En effet cette société n'a pas de vrai compétences chimiques (contrairement au site de la Mesta par exemple). Les métiers de la logistique ne sont pas des métiers de chimistes. Il faut mieux prévenir que guérir. L'incompétence est souvent malheureusement la source de problème. Pouvez vous me transmettre la liste des produits stockés et les diplômes des personnes gérants ce site, et aussi ce qui est envisagé pour éviter les contaminations croisées.</p> <p>Cordialement</p>
25	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique concernant Monaco Logistique</p> <p>Je suis totalement opposé au projet d'augmentation de stockage de produits dangereux prévu par la société Monaco Logistique sur son site de Carros qui, compte tenu de la proximité d'habitations et d'une école, ferait courir un risque excessif à un grand nombre de personnes. Je demande au Préfet d'appliquer le principe de précaution et de s'opposer à ce projet.</p> <p>Christian DAZIANO Ancien Ambassadeur de France</p>
26	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique installation de stockage de produits dangereux MONACO LOGISTIQUE</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>A ma grande surprise, j'ai appris hier le projet d'installation de stockage de produits dangereux MONACO LOGISTIQUE, je me permets de vous adresser ce mail pour vous faire savoir mon mécontentement. En effet, la proximité des habitations et les risques que cela encourent pour la population me font réagir et me poussent à donner mon désaccord.</p> <p>Aux Plans de Carros, nous respirons déjà les émanations de goudron liées à l'activité d'une entreprise à proximité, nous avons également longtemps eu les risques liés la société Primagaz, cette dernière n'est d'ailleurs plus présente depuis peu, et maintenant nous apprenons qu'une entreprise est sur le point de s'installer à proximité des habitations, comprenez mon étonnement.</p> <p>En espérant que le projet ne verra pas le jour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.</p> <p>Gaëlle BOBAN</p>
27	17/06/22	<p>Objet : Avis d'enquête Publique : Monaco Logistique devient SEVESO seuil haut</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je vous notifie mon avis défavorable en ma qualité de résidente propriétaire Carroquoise.</p> <p>D'un point de vue environnemental, l'avis de l'ARS est inquiétant, D'un point de vue sécuritaire, je n'ai pas trouvé d'étude d'impact en cas d'incendie extérieur aux installations qui s'y propagerait, je suis inquiète vu les niveaux de sécheresse de plus en plus fréquents et élevés, et la proximité d'activité et d'habitation</p> <p>D'un point de vue financier pour finir, je m'inquiète de la valeur foncière à la revente en cas de classement à proximité en SEVESO seuil haut.</p> <p>En espérant être entendue, Je vous prie d'agréer mes sincères salutations,</p> <p>Fleur SCHIEL</p>
28	17/06/22	<p>Objet : Enquête publique Monaco Logistique Carros</p> <p>Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur</p> <p>En raison du caractère imprévisible des crues du Fleuve Var, et l'absence de digues suffisamment élevées compte tenu de l'augmentation des risques d'inondations, je suis opposé au stockage de produits dangereux dans la zone de Carros sous réserve de présence de digues renforcées et surélevées dans le futur. Comme vous le savez, le fleuve Var a connu des crues centennale supérieures à 5000 m<sup>3</sup>/s dont on peut retrouver les traces notamment en Italie. Sécuriser la Zone industrielle de Carros des inondations exceptionnelles est un préalable indispensable à l'autorisation d'activités dangereuses comme celles prévues pour l'entreprise Monaco logistique. Je vous prie d'agréer mes plus cordiales salutations.</p>

29	17/06/22	<p>Objet :Enquête Monaco Logistique</p> <p>Bonjour,  Habitant Carros depuis plus de 25 ans, je compte faire part de mon profond désaccord à l'augmentation du stockage de Monaco Logistique. Compte tenu de la proximité des habitations, école, crèche et refuge pour animaux, ce projet s'avère totalement abérant.  Les Carrossois n'ont pas à être exposés aux différents risques potentiels liés à ce projet.  Le principe de précaution devant être légitimement appliqué, je réitère le souhait que cette autorisation soit refusée et retirée.  Bien cordialement,  Yannick SCIBETTA</p>
30	17/06/22	<p>Objet :Enquête publique Monaco logistique</p> <p>Bonjour,  Je souhaite vous apporter mes remarques dans le cadre de la présente enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la société MONACO LOGISTIQUE d'augmenter sa capacité de stockage de produits dangereux.</p> <p>Après lecture attentive de l'ensemble des documents mis à disposition sur le site de la préfecture :</p> <p>La publicité de cette enquête n'a pas été réalisée conformément à l'arrêté préfectoral n°16939.</p> <p>En effet, l'affichage en mairie de Carros n'a pas été constaté.</p> <p>L'enquête n'a été portée à la connaissance des Carrossois que lors de la délibération du conseil municipal en date du 14 juin.</p> <p>Malgré les mesures de réduction des risques mentionnées dans l'étude des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● en cas d'incendie : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le risque de flux toxique lié aux fumées est significatif pour les habitations proches</li> <li>○ le risque de flux thermique pour les entreprises proches</li> <li>○ le risque concernant le délai d'intervention des secours : il sera accru, car en cas d'incendie, les employés de la zone industrielle vont tous partir en même temps et la capacité limitée des voies de circulation est limitée. (Lors de l'incendie de la forêt de Carros en 2017, la zone industrielle avait été littéralement paralysée et avait gêné l'intervention des services de secours)</li> </ul> </li> <li>● en cas de déversement accidentel : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le risque pour les nappes phréatiques et le biotope</li> </ul> </li> </ul> <p>Nous connaissons la catastrophe environnementale causée par l'incendie du site de LUBRIZOL à Rouen en 2019.</p> <p>C'est un site SEVESO seuil haut, avec du stockage de matières dangereuses : Le risque d'un accident était improbable...</p> <p>Ainsi, comment pouvons-nous imaginer autoriser l'installation d'un site SEVESO seuil haut aussi près des habitations (220m), crèches et école (1000 m) ?</p> <p><b>Les conséquences d'un accident seraient dramatiques pour les populations et l'environnement.</b></p> <p>La zone industrielle de Carros est créatrice de richesses et d'emploi, mais elle n'est pas adaptée à ce type d'installation !</p>

		<p><b>Je suis donc opposé à ce projet d'augmentation de la capacité de stockage de l'entreprise Monaco Logistique sur le site de Carros.</b></p>
--	--	--

Cordialement,

Sylvain LEPAGNOT